

CONSEIL DE L'EUROPE

CONFERENCE DES OING

Session juin 22 – 25 juin 2015

Sommaire

Commission Education et culture.....	p. 1
Commission Droits de l'Homme.....	p. 3
Commission Démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux.....	p. 7

Commission Education et culture

Présidente : Sabine Rohmann (Institut Robert Schuman pour l'Europe - IRSE)

I - Informations générales :

- *Vive réaction* à la suite des destructions de monuments et d'œuvres d'art par Daesh . Rappel : 2018 sera « l'Année européenne du patrimoine »

- *Le Comité des Ministres* dont 130 experts, a adopté une déclaration sur le bilan du Sommet mondial sur la Société de l'Information (SMIS). La gouvernance de l'internet et, plus largement de la société de l'information, s'emploie à assurer que l'internet reste ouvert et accessible, garantissant l'exercice des droits fondamentaux : droit à la liberté d'expression, droit à la liberté de réunion et d'association, droit au respect de la vie privée et familiale.

- *Le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux*, engagé depuis longtemps à promouvoir la participation active des jeunes à la vie civique comme un moyen d'assurer la cohésion sociale, a examiné plusieurs rapports sur la prévention de la radicalisation, la participation des jeunes et la lutte contre la pauvreté.

Le Congrès a développé des projets de coopération avec les maires de Lampedusa et de Calais pour les migrants. Et notre commission, comment peut-elle travailler avec les collectivités locales ?

- *Programme du Conseil de l'Europe pour les Roms* : recherche d'ONGs et d'experts pour les 4 domaines en s'appuyant sur des exemples de bonnes pratiques :

- Lutter contre les stéréotypes négatifs : reconnaître et régler l'« anti-tziganisme » de nos sociétés ;
- Agir pour améliorer la condition des femmes et des enfants ;
- Améliorer l'éducation : formation des enseignants

- *Projet d'une « Europe inclusive »* : Dans un monde globalisé, la cohabitation de convictions, cultures, mouvements de pensée et « vérités » religieuses peut être conflictuelle. Comment passer du « pluri-convictionnel » à « l'inter-convictionnel » pour assurer la cohésion sociale ? Une formation s'adresse aux ONG, aux responsables éducatifs et aux autorités locales, dans 6 séminaires, en 3 ans dans 5 pays différents : à Strasbourg du 8 au 11 octobre 2015 :

- Construire des attitudes et des aptitudes au dialogue et aux pratiques inter convictionnelles
 - par la communication empathique
 - l'expérimentation de démarches inter-convictionnelles
- Vivre des expériences inter-convictionnelles dans le cadre de la formation et en partager l'analyse
- Analyser et gérer des situations de conflits complexes
- Apprendre à créer des espaces de rencontres entre personnes de toutes convictions.

II – Intervention de Jean-Philippe RESTOUEIX Conseil de l'Europe : Directeur à la Citoyenneté Démocratique et la Participation. Son champ d'activité : - gouvernance démocratique
- dignité humaine et égalité

L'éducation de la jeunesse et la culture sont parties intégrantes des objectifs du Conseil de l'Europe : la Convention Culturelle de l'Europe, ouverte aux Etats non membres, a pour objectif de développer la compréhension mutuelle entre les peuples

- *Education* : que peut transmettre le système éducatif ? La citoyenneté démocratique, l'apprentissage des langues, l'histoire, les compétences démocratiques interculturelles
- *Jeunesse* : une cogestion des programmes de jeunesse approuvés par le Fonds Européen de la Jeunesse (FEJ) en partenariat avec l'UE : 2 Centres Européens de la Jeunesse: Strasbourg et Budapest. Mais comment intégrer les jeunes migrants ?
- *Défis* : comment garantir une vision cohérente des ces domaines d'activités, des synergies nécessaires pour conserver l'acquis ?
En 2015 : 3 priorités : éduquer – former – enseigner dans une perspective d'éthique de citoyenneté européenne. On est toujours en situation d'apprenant à travers des modes variés : formels et informels.
- *Conséquences* : décroisonner et ouvrir les systèmes scolaires régaliens, héritiers du 19^{ème} siècle. Accepter des échanges pédagogiques.
- *Bon usage du numérique* c'est un instrument : comment le numérique est formateur ?
- *Travail sur le discours de haine* « No hate speech »
- *Vivre ensemble dans l'égalité* la paix n'est jamais acquise
- *Responsabilité commune* les limites intergouvernementales : les ONG permettent d'atteindre les objectifs. Parler des choses qui fâchent.

Les priorités 2016-2017

Lutter contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme et construire des sociétés « inclusives ».

Education par la citoyenneté démocratique

Construire des sociétés « inclusives » par la discussion, l'écoute, la recherche, le savoir, les expériences à partager, la liberté de chacun de transmettre le savoir acquis tout en respectant le questionnement et la responsabilité légale.

L'enseignement du fait religieux = l'approche neutre du fait cultuel et non culturel. Responsabilité des médias avec le défi de la réception de l'information. La société de la connaissance n'est pas la société de l'information : qui possède l'information, qu'en fait-il et qui décide ? Le langage aujourd'hui : l'image, le son combiné avec un texte.

III- Présentation de 3 sous- groupes de travail

Ce sont des outils d'investigation pour recueillir les données dans 47 pays – les minorités interculturelles.

- a) *recherche* » d'expériences réussies pour vivre ensemble
- b) *objectifs* : élaborer des propositions innovantes à partir de :
 - analyser l'éducation formelle et non-formelle dans les cités, les établissements éducatifs
 - analyser les difficultés pour une société inclusive, les minorités culturelles.

_ *Dialogue interculturel* – Vivre ensemble en Europe, Roseline Moreau (GERFEC=Groupement européen pour la recherche et la formation des enseignants chrétiens, croyants et de toutes convictions)

- *L'éducation aux média numériques* – un défi pour l'éducation formelle et non-formelle, Didier Schretter (AEEMA = Association Européenne pour l'Education aux Media audiovisuels)
- *L'enseignement de l'histoire* – une éducation à la citoyenneté démocratique, Jérôme Grosnom (MIIC : Mouvement International des Intellectuels Catholiques)
- *L'évolution de l'enseignant en interaction avec son environnement* : une responsabilité partagée, Brigitte Besson (EUNET : European Network for Education and Training)

IV -Intervention de Lilia Ben Sedrine Thabet juriste et spécialiste en droit de l'islam (G3I = Groupe Interculturel, International, Interconvictionnel)

Elle est tunisienne, française, méditerranéenne, orientale, occidentale, musulmane.

Nécessité d'apprendre à vivre avec ses multiples appartenances et ne pas ériger une seule appartenance exclusive et excluante. Dans un monde en plein changement politique, économique, en mutation , on est obligé de vivre ensemble avec nos convictions et nos différentes religions.

Défis : les peurs des uns des autres sont dangereuses ; elles provoquent un renfermement sur soi, le risque du rejet de l'étrange, et de ne pas voir la richesse de la diversité.

V – Conclusion Didier Schretter, Vice-président de la Commission Besoin d'une meilleure communication :

Objectifs :

- favoriser une communication interne efficace
- renforcer la cohérence et l'échange d'idées
- permettre la visibilité la plus large possible

Réseaux sociaux :

- la messagerie par mail reste un outil majeur de communication entre les OING
- Facebook sera utilisé pour communiquer avec le public le plus large ;
- Twitter pour la communication politique ;
- LinkedIn pour les échanges de groupes de travail ;
- Les documents de la Commission seront accessibles sur Google drive ;
- Les vidéos seront disponibles à partir de You Tube.

Commission Droits de l'Homme

Président Michel Aguilar (UBE : Union Bouddhiste Européenne)

I – Informations

- *présentation du Plan d'action de la Commission* en précisant que les travaux seront axés sur les discriminations.

- *compte-rendu de la réunion avec les différents responsables des groupes de travail* : mieux connaître les contenus des GT et établir une interrelation entre les uns et les autres : il rappelle l'importance de la mise à jour régulière de la base de données sur le site (expertise et champs de compétences de l'ONG)

- *envoi de questionnaires* peu de réponses. CECIF a répondu. Le but du questionnaire : donner des informations consistantes sur les méthodes de travail. **Importance d'indiquer sur les sites des ONG** qu'elles sont inscrites à la Commission des Droits de l'Homme. Dans les mois à venir arrivera le prochain questionnaire sur la pertinence du travail des ONG ayant un statut participatif, et **de conserver le statut**

- *participation au Comité de bioéthique du Conseil de l'Europe* sur le projet de protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine, relatif à la protection des droits de l'Homme et de la dignité des personnes atteintes de troubles mentaux à l'égard du placement et du traitement involontaires. Document de travail DH-BIO/INF (2015) 7

- participation (avril 2015) à la Journée des Migrants à l'UNESCO (Paris) avec Brigitte LE GOUIS (ICICW/CECIF)

- *No Hate Web. No Hate Speech – Lutter contre les discours de haine*

28_30 mai 2015 (Strasbourg), le Symposium européen, organisé par la Conférence des OING et la Ligue internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA) s'adressait aux élèves des collèges et des lycées, aux experts de haut niveau, aux universitaires et membres de la communauté éducative, aux spécialistes d'Internet, aux associations, aux OING.

En mai, l'«Observatoire du discours de haine» a essentiellement travaillé sur l'homophobie et la transphobie, et invité les internautes à signaler les discours de haine en ligne contre des personnes ayant une identité de genre et une orientation sexuelle différentes.

II – Repérage des « éléments discrets » de discrimination Anne Nègre, Experte égalité entre les femmes et les hommes.

La démocratie est basée sur l'égalité qui impose une règle pour tous. L'article 119 du Traité de Rome précise l'égalité de salaire. Or, par exemple, en Europe persiste une différence de 16% entre le salaire des hommes et celui des femmes, des situations injustes. La démocratie répare l'égalité.

Le salarié lésé doit être indemnisé mais toute inégalité n'est pas une discriminatoire sauf si elle est illégitime. Article I de la Déclaration des Droits de l'Homme.

- La discrimination positive est voulue par le législateur pour corriger une situation défavorable, en faveur des étudiants noirs par exemple pour qu'ils puissent aller dans les Universités etc.

- La discrimination illicite, c'est celle que la loi prohibe et sanctionne. La mise en œuvre de cette discrimination peut arriver à évoluer jusqu'à devenir un principe incontournable du droit. D'abord, par l'action de la société civile : les organisations de femmes ont lutté sur ces questions et généralement, les premières décisions importantes sont à leur initiative, puis par les traités internationaux la Convention CEDAW, sur l'élimination des discriminations à l'encontre des femmes

L'Union européenne a créé un cadre avec des critères pour la vie professionnelle, le recrutement ou le stage. Les situations injustes entraînent des corrections et des sanctions mais toujours avec des preuves.

III – Travaux du Comité Directeur pour les Droits de l'Homme (CEDH)

Jean-Bernard Marie (Pax Christi), Représentant de la Conférence au Comité Directeur des Droits de l'Homme (CDDH).

- « Réforme à plus long terme de la CEDH : suite à la Déclaration de Brighton (2012), la rédaction suit son cours. De ce rapport dépend le sort futur de la Convention Européenne des Droits de l'Homme. La Conférence de Bruxelles – 26 et 27 mars 2015, a mis en cause la Convention Européenne des Droits de l'Homme ; cette « Déclaration de Bruxelles » (sur le site du Conseil de l'Europe) est très importante.

- *Entreprises et droits de l'homme* : avancement de la rédaction des principes directeurs en complément de ceux de la « Déclaration du Comité des Ministres sur les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme »

Le Groupe de travail « Migrations, Co-développement et Droits de l'Homme, travaille sur le projet de la **Recommandation du Comité des Ministres** qui devra être approuvé au premier semestre 2016. Cette recommandation n'est pas contraignante mais les OING peuvent demander à leurs pays de la faire respecter et la Charte sociale européenne permet des recours. Le Groupe prépare aussi un side-event, probablement en juin 2016, avec le thème « la problématique « migrations, co-développement et droits de l'Homme »

- *Droits de l'homme et sociétés multiculturelles* Projet de compilation de normes existantes au Conseil de l'Europe relatives à la liberté de pensée, de conscience et de religion

- « *Impact de la crise et des mesures d'austérité économique sur les droits de l'Homme en Europe* ». Préparation d'un instrument non contraignant, d'une compilation de bonnes pratiques nationales des droits économiques et sociaux pour faire avancer les politiques européennes. L'adoption de l'étude est prévue en décembre 2015. Il existe des oppositions politiques très fermes de la part de délégations de gouvernements de certains Etats membres. Si elle était validée, cette étude de faisabilité déboucherait sur un certain nombre de travaux dans le cadre d'un groupe de travail qui constituerait un observateur sur les effets de la crise concernant les Droits de l'Homme.

La Conférence des OING s'est prononcée en faveur de cette étude et demande qu'elle soit approuvée au plus vite.

IV- Recommandation « Violation des droits économiques, sociaux et culturels par des mesures d'austérité : une menace grave pour la démocratie »

Présentée par la Fondation Marangopoulos (Theodora Christofori) et adoptée à l'unanimité et présentée à la plénière.

Parmi les droits gravement touchés :

- *Droit au travail* : le secteur le plus touché selon Eurostat.
- *Droit à la santé* : Médecins du Monde soulignent que parmi les obstacles à l'accès aux soins, figurent en premier lieu, les problèmes financiers (25%).
- *Droit à l'éducation* : impact négatif sur la qualité et l'accessibilité à l'éducation
- *Droit au logement, à la nourriture et à l'eau* : outre les importantes restrictions budgétaires et les impôts élevés, des programmes de privatisation constituent une menace incessante pour l'accès à l'eau, à l'électricité.
- *La montée de l'extrémisme politique menace la démocratie européenne* : la paupérisation et le risque d'exclusion sociale contribuent à la montée d'actes xénophobes, antisémites, racistes et autres actes de violence fondés sur la haine de l'Autre.

Par conséquent, l'APCE est invitée à faire suite à sa Résolution 1884 (2012) « Mesures d'austérité – un danger pour la démocratie et les droits sociaux » et à adopter une nouvelle résolution afin que les Etats membres :

- Accordent une attention particulière aux personnes les plus vulnérables : (enfants, personnes handicapées, femmes, personnes âgées, personnes sans emploi, personnes sans abri, immigrés)
- Révisent leurs politiques d'austérité avec un meilleur partage
- Adoptent une approche axée sur la Convention européenne des droits de l'homme et de la Charte sociale européenne (révisée) et du droit de l'Union européenne (pour les Etats qui en sont membres).

V – Adoption de la Recommandation Handicap Marie José Schmitt (Action Européenne des personnes Handicapées (AEH)). Le groupe de travail prépare une recommandation à adresser au Comité des Ministres. Une Conférence se tiendra à St Petersburg, fin 2015, sur la stratégie à mettre en œuvre pour assurer le suivi du Plan d'Action pour les personnes handicapées.

VI - Rapport du symposium « No hate Web, no hate speech » Gilles Bloch de la Ligue contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA)

Ce symposium organisé par la LICRA avec la Commission des Droits de l'Homme, les 28-29 mai 2015, a réuni des lycéens et des collégiens sur le thème « No hate Web, no hate speech ».

VII – Etat d’avancement des groupes de travail

1) Extrême pauvreté et droits de l’homme: Maritchu RAIL (AIC) et Jean-Gabriel PRIEUR (ATD-Quart-Monde)

- Préparation de la Journée Mondiale pour l’éradication de la pauvreté le 17 Octobre, cette année le 16 octobre, sur le thème « Les enfants en situation de pauvreté et d’exclusion »
- Le suivi des principes directeurs sur l’extrême pauvreté et les droits de l’Homme et leur mise en œuvre par les Etats et ONG.
- Les objectifs du développement durable par rapport aux populations les plus pauvres
- Le suivi du Processus de Turin : élaboration d’un extrait de textes, un outil de travail à diffuser :
 - Accès effectif au droit et à la justice des personnes en grande pauvreté...
 - Amélioration de l’accès aux droits sociaux...
 - Amélioration de la situation des travailleurs à faible revenu et l’autonomisation des personnes confrontées à la grande pauvreté
 - Lutte contre l’exclusion sociale : vers de ressources minimales garanties
 - Investir dans la cohésion familiale

2) Droits de l’Homme, co-développement et migrations Hugo CASTELLI (Réseau Européens Eglises et Libertés) et Marie-Christine DAVY (AIC)

- Elaboration d’une résolution visant à ce que les Etats contraignent les multinationales, là où elles sont implantées, à respecter les intérêts des pays et des populations.
- Préparation d’un side-event en juin 2016 sur ce thème

3) Violence à l’égard des personnes âgées Jean-Michel CAUDRON (Fédération Internationale des Associations de Personnes Âgées : FIAPA)

A la demande de la Ministre française chargée des personnes âgées et de l’autonomie, présentation d’un projet de Convention Internationale sur les Droits des Personnes âgées devant l’ONU. 54 Etats soutiennent la demande mais aucun n’y a adhéré.

4) Journée des Oubliés des Vacances Léon DUJARDIN (Réseau d’Action Sociale : ESAN)

Manifestation à Paris (Champ de Mars), 19 août 2015, avec 70.000 enfants et leurs familles d’Afrique, d’Asie (enfants du Népal), Amérique et Europe pour monter que le vivre ensemble peut se faire dans un climat de solidarité.

5) « Méditerranée, une route dans la mer » Daniel Guéry (MIAMSI= Mouvement International d’Apostolat des Milieux Sociaux) – Colloque parrainé par le Secrétaire Général du Conseil de l’Europe à Pozzallo, côté sud de la Sicile où arrivent des migrants, avec le thème : « Migration des peuples, des cultures et des religions »

6) Session de formation 22 septembre à Bruxelles, sur la procédure des réclamations collectives, organisée par le Secrétariat de la Charte sociale et la Conférence des OING.

VIII – Intervention de M. Régis Brillat Chef du Service de la Charte sociale européenne, Secrétaire exécutif du Comité européen des Droits sociaux – Chef de la Division des réclamations collectives et du processus de Turin.

« Comment les OING peuvent-elles continuer à renforcer le processus de Turin »

M. Brillat précise 4 idées majeures sur **la Charte sociale européenne** :

1) Lors de la création du Conseil de l’Europe, l’ambition a été que tous les droits fondamentaux figurent dans la Convention Européenne des Droits de l’Homme et que la Cour Européenne des Droits de l’Homme soit compétente pour l’ensemble des droits. Cependant les droits sociaux ont

toujours été traités d'une manière inférieure aux droits civils et politiques malgré les déclarations d'indivisibilité, d'interdépendance entre les différentes catégories de droits.

2) La Charte sociale proclame des droits essentiels dans la vie quotidienne (logement, santé, protection sociale), avec un mécanisme de contrôle sur la base d'un système de rapports auxquelles les ONG contribuent en pratique. Le Conseil de l'Europe créé la procédure de réclamation collective qui permet à des groupes de citoyens, par l'intermédiaire de leur ONG, de s'exprimer sur le fait du non respect de la charte dans un pays ou la demande de remplacer « Droits de « l'Homme » par « Droits humains » : la France l'a accepté.

3) Le Processus de Turin pour la mise en œuvre des droits économiques et sociaux au cœur des valeurs du Conseil de l'Europe et contribuer à la réforme de la Charte sociale.

Le groupe de travail a élaboré un extrait de textes sur la pauvreté en Europe adoptés par le Comité des Ministres, l'Assemblée parlementaire, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux ou la Conférence des OING.

Ce recueil est un outil de travail à diffuser auprès de nos organisations, des associations, des administrations et des personnes concernées par la pauvreté :

- Accès effectif au droit et à la justice des personnes en grande pauvreté...
- Amélioration de l'accès aux droits sociaux...
- Amélioration de la situation des travailleurs à faible revenu et l'autonomisation des personnes confrontées à la grande pauvreté
- Lutte contre l'exclusion sociale : vers de ressources minimales garanties
- Investir dans la cohésion familiale

Ce sont les gouvernements qui doivent donner suite à ces textes.

Commission Démocratie , cohésion sociale et enjeux mondiaux

Présidente Anne-Marie CHAVANON (FIHUAT)

I – Interfaith Tour 2 ème édition

Initiée en 2009 par Samuel Grzybowski l'association « Coexister » qui a pour devise : « diversité dans la foi, unité dans l'action » promeut le dialogue interreligieux par de multiples initiatives en France en Europe et dans le monde.

Avant de partir pour un tour du monde qui les mènera dans 48 pays les 4 jeunes, engagés dans le deuxième Interfaith Tour : un Chrétien , un musulman, un athée et un agnostique, sont venus présenter leur projet devant la Conférence des OING .

Aller à la rencontre des autres, découvrir ou initier des dialogues interreligieux, tel est l'objectif poursuivi par ces jeunes qui veulent prouver que l'écoute de l'autre, même différent, est source de coexistence active des peuples dans tous les pays.

II – Changement climatique et migrations

La Commission travaille sur le climat à l'aune des droits de l'Homme depuis 3 ans déjà , et a largement contribué à la préparation de la 21^{ème} Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Paris du 30 Novembre au 11 Décembre 2015 .

Cette dimension, propre au Conseil de l'Europe, qui place le climat au niveau des droits humains, est aujourd'hui partagée par de nombreux chefs d'état, par le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki Moon , et par le Pape François dans son encyclique « Laudato si »

Les changements climatiques ont toujours existé mais ils sont aujourd'hui plus rapides et plus pernecieux : le réchauffement climatique que subissent les îles du pacifique sud vont entrainer des migrations de milliers d'habitants qui vont se retrouver sans patrie !

Ces migrations contraintes (plus de terres, plus d'eau, famines ...) vont entrainer vers l'Europe plus d'un million de réfugiés .En 2015 plus de 100 000 migrants ont traversé la méditerranée en

provenance principalement de Syrie et d'Erythrée .En serons - nous réduits à nous protéger par des barrières comme en Hongrie , Grèce ou Bulgarie ? Certainement pas, il nous faut faire évoluer nos opinions publiques parfois effrayées par les problèmes migratoires, vers du vivre ensemble et des sociétés interculturelles . Il nous faut créer des sociétés inclusives et solidaires.

Les enjeux sanitaires liés à ces grandes migrations ont également été évoqués car insuffisamment pris en compte. En collaboration avec l'Assemblée parlementaire et la Pharmacopée du Conseil de l'Europe de nouvelles règles, de nouvelles normes et une planification appropriée devront être mises en place.

La FIDH (Fédération Internationale pour l'Habitation, l'Urbanisme, l'Aménagement du Territoire) mène actuellement une campagne pour la ratification universelle de la Convention sur la protection des travailleurs migrants et de leurs familles, ratifiée jusqu'ici par 45 Etats.

III – Semaine Européenne de la Démocratie Locale

« Vivre ensemble dans des sociétés multiculturelles : « (se) respecter, dialoguer, interagir » sera le thème de l'édition 2015 de la Semaine Européenne de la Démocratie Locale, tel qu'adopté par le Bureau du Congrès lors de sa réunion à Strasbourg le 23 mars 2015 – à la veille de la 28ème Session du Congrès. «Ce sujet fait écho à l'actualité récente, en particulier aux attaques terroristes de janvier 2015 à Paris ainsi que dans plusieurs autres villes d'Europe et de pays voisins, et à la menace que ces attaques représentent pour les valeurs européennes communes», a déclaré Gaye Doganoglu (PPE/CCE, Turquie), Vice-présidente du Congrès et coordinatrice politique de la SEDL.

IV – Forum Mondial de la Démocratie – Conseil de l'Europe - Novembre 2015

Information de M. Eladio FERNANDEZ-GALLIANO, Chef du Département des Initiatives démocratiques et responsable du Forum.

Le Forum mondial de la démocratie est un rassemblement annuel organisé à Strasbourg, au cours duquel des leaders, des faiseurs d'opinion, des militants de la société civile et des représentants des entreprises, des milieux universitaires, des médias et des groupements professionnels sont invités à échanger leurs points de vue sur des questions essentielles ayant trait à la démocratie dans le monde.

Le thème sera « Liberté versus contrôle : pour une réponse démocratique » Les initiatives et les idées présentées et évaluées lors du Forum seront regroupées en quatre thèmes.

- Quel niveau de contrôle devient une menace pour la démocratie?
- Comment se libérer de la peur dans une société diverse ?
- L'apprentissage de la démocratie est-il adapté aux enjeux actuels ?
- La liberté d'expression et la liberté d'information sont-elles une réalité ?

Pour la première fois, le Forum ne mettra pas seulement en valeur les initiatives déjà existantes, mais aussi des initiatives non testées, des idées novatrices - pour développer et maintenir les principes de base de la démocratie en ces temps de menaces croissantes pour la liberté et le renforcement de la sécurité.

V – Programme de travail de la Commission : lancement des groupes de travail

Pôle « Enjeux planétaires » : 2 groupes de travail

- *Climat et droit de l'homme* (coordination Karl DONERT (EUROGEO))
- *Economie de la santé* collaboration avec la pharmacopée, OMS et la mission parlementaire (coordination Thierry MATHIEU (AIRHH))

Pôle cohésion des hommes et des territoires : 3 groupes de travail

- *Europe/Méditerranée* (coordination Jean-Claude GONON (AEDE) – Apport Jean-Pierre

TICHERI (CITI))

- *Territoires partagés* (coordination Gerhard ERMISCHER (Civilscape), Bernard AUFFRET (Isocarp)

- *Coexistence active, du vivre ensemble au faire ensemble* coordination

Anne- MarieCHAVANON (FIHUAT)

- *Développement d'un réseau d'alliances interculturelles européennes* coordination

Hélène Pichon (CEPS)

Pôle Gouvernance et démocratie participative : 2 groupes de travail

- *Code de bonnes pratiques pour la participation civile au processus décisionnel* coordination

Antonella VALMORBIDA (ALDA)

- *Perspectives de genre dans les processus politiques et démocratiques* coordination Anje

WIERSINGA (IFUW)

Brigitte LE GOUIS Représentante ECICW/CECIF

Claudie BOUGON-GUIBERT Suppléante

Claudie CORVOL Suppléante